

Réunion du Comité Directeur CDTAE

Jeudi 17 janvier 2019



Présents : le Président Philippe LETARTRE (Président), Florent BAUDÈRE (FBA), Romain BURNIER (ROB), Alexandre CHRETIEN (ACH), Guillaume CORRE (GCO), Raphael HODOROABA (RAH),

Excusés : Patrick CHOLLET (PCH), Christian GUILHEM (CGH), Vincent HODOROABA (VIH), Serge LEBAS (SEL), Sylvie LEMER (SYL).

Début de séance : 21 h 00

Prochaine réunion : mardi 19 février 2019

1. Trésorerie (Président) :

Finalisation des comptes.

Lundi 14 janvier, le Président et RAH sont allés porter les vieux photocopieurs de Print Platinium.

Mardi 15 janvier : le Président est allé à Gold Archery chercher 40 plaques de stramit (2 A/R de camion).

Mercredi 16 janvier : venue de l'expert financier : -2382,01 euros (0,02% du prévisionnel) sur un budget de 199 323,00 euros. Il faut épurer notre stock de badges et de tenues d'arbitres (valeur actuelle des tenues : 1200 euros).

L'expert comptable a installé un logiciel permettant plus de souplesse.

5400 euros de recette dans les animations. Proposition de 200 euros de prime aux employés du CDTAE. Validé.

Il n'y aura pas de versement de subventions CNDS (la caisse était alimentée par la Française des Jeux, qui a été privatisée). Il y sera proposé d'augmenter la cotisation départementale de 3 euros.

2. Rencontres Jeunes et débutants (Président, tous) :

Légères pertes sur les compétitions Jeunes Débutants d'Athis-Mons et Marcoussis.

Discussions sur l'organisation par le CDTAE de compétitions destinées aux Adultes débutants et aux Jeunes en deuxième année en dessous d'un certain score (400 points sur 600).

Le CDTAE ne va pas gérer les compétitions d'Adultes débutants mais va inciter et motiver les clubs à les organiser. La question va être soumise à l'AG.

ROB souligne que certains archers se complaisent trop en concours débutants pour se rendre aux concours normaux. Le président confirme que certains acceptent d'être accompagnés

3. CD salle (Président) :

Règlement institué par le CDTAE : ne peuvent participer aux championnats départementaux (cible salle et extérieurs) que les archers ayant au moins deux compétitions. Les demandes d'inscriptions d'archers ayant moins de deux

compétitions sont acceptées (afin de remplir le pas de tir), mais ils ne participeront pas aux duels du dimanche (la compétition ne sera pas un CD pour eux, mais une simple compétition sélective).

Ouvert le samedi aux jeunes qui désirent faire une compétition en plus.

CD extérieurs : toutes les catégories jeunes sont gardées

Compétitions retenues pour la DD Adultes : CD Fédéral et CD FITA.

4. Assemblée générale (Président, tous) :

Candidature de Sandrine TARDIEU (Mennechy), Philippe REGNAULT (Soisy) et Gérard DELVAL (Etrechy)

Présenter la Commission Sportive et la Commission Débutants (de bonnes participations).

Rappel des nouvelles dispositions sportives.

Rappel qu'il n'y a pas de représentant parcours au CDTAE, pour améliorer cette discipline.

Points sur la formation (dont Entraîneur Fédéral).

ROB est pour l'instant en référent Formation de la FFTA.

5. Projet Handi Arc (Président) :

Une stagiaire a travaillé sur le projet.

6. Matériel (Président) :

20 plaques usagées de stramit à vendre.

Fin de la séance : 22h50.